



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**Commune de La Boissière-Ecole**  
Département des Yvelines

**L'An Deux Mil Vingt Six, le Vingt deux Mai** à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique Sous la Présidence d'Anne-Françoise GAILLOT

Présents : Mmes et MM. S. BARRILLIER MARINI ; M. BRAUD ; A.COËR ; P.CRESSIAUX ; F.DAUDE ; V. DEMESSENCE ; N.DOUMENG ; L. FOIRIEN ; AF.GAILLOT ; P. LE MENN ; F.MERCIER ; S. MERRIEN ; F. RISTERUCCI.

Absents : Sylvie LISCIC donne pouvoir à Anne-Françoise GAILLOT ; Marie-Claire REMY donne pouvoir à Anne COER ; S. MERRIEN excusé.

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Pascal CRESSIAUX a été élu secrétaire de séance.

### Liste des délibérations

- **Délibération n°2026/05/01 Propositions membres CCID**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/05/02 Sollicitation d'une subvention au titre du programme amendes de police 2026**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/05/03 Sollicitation fonds de concours 2024 – 2025 - 2026**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/05/04 Autorisation à exercer ses fonctions en télétravail**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/05/05 Fixation du taux de promotion**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/05/06 Renouvellement contrat SACPA au 1<sup>er</sup> juillet**  
Approuvée à l'unanimité

La Boissière-Ecole, le 27 mai 2026.

Le Maire,

Anne-Françoise GAILLOT